

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU S.I.C.T.O.M. SUD HAUTE-VIENNE N° 2023/01/01

Nombre de membres

En exercice :	24
Présents :	18
Votants :	21
Abstention :	0
Opposition :	0

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre janvier à dix-huit heures trente,

Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune de MEUZAC sous la présidence de **Monsieur Edmond LAGORCE**, Président.

Date de convocation : 19 janvier 2023

Objet

Créances Eteintes
Mme CANIVAL

Présents : Mr ANTOINE ; Mr BERTRAND ; Mr BOURDEAU ; Mr DELANOTTE ; Mme DELHAYE ; Mr DESSAGNE ; Mr JOUANNETAUD ; Mr LATOUILLE ; Mr LAVOREL ; Mr LOCHARD ; Mr CHAZELLE ; Mr CUBERTAFON ; Mr DUBOIS ; Mr GAUTHIER ; Mr GUYOT ; Mme JAUFFRET ; Mr LAGORCE ; Mr RAYNAUD ;

Mr CELERIER donne pouvoir à Mr LAVOREL
Mr CHIBOIS donne pouvoir à Mr RAYNAUD
Mme GUEIDAN donne pouvoir à Mr LAGORCE

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick JOUHANNETAUD

Suite au courrier du 26 décembre 2022 du Service de Gestion Comptable de St Yrieix La Perche, Le Comité Syndical autorise Mr Le Président à admettre en non-valeur la somme de 68 € correspondant à la facture du 1er semestre 2022 de Mme CANIVAL Annick sur la demande de la commission de surendettement et à imputer cette somme sur la ligne budgétaire 6542 « créances éteintes ».

Le Président,
Edmond LAGORCE



REÇU EN PREFECTURE

le 31/01/2023

Application agréée E-legalite.com



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

SERVICE GESTION COMPTABLE ST YRIEIX LA PERCHE
12 AVENUE DU DR LEMOYNE
87 500 ST YRIEIX LA PERCHE

**Direction générale des Finances publiques
SGC DE SAINT YRIEIX LA PERCHE**
12 avenue du Dr Lemoyné
87 500 ST YRIEIX LA PERCHE
Téléphone : 05 55 08 36 37
Mél. : t087032@dgfip.finances.gouv.fr
RIB IBAN :FR44 3000 1004 75F8 7200 0000 011

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : LMeJV 8h30-12h30
Fermé le mardi
Réception : (avec ou sans RDV)
Affaire suivie par : Christelle VERCHER-ROSELLO
Téléphone : 05 55 08 36 18
Réf. :

**SICTOM
BOULEVARD DE L HOTEL DE VILLE
87 500 ST YRIEIX LA PERCHE**

St Yrieix la Perche, le 26/12/2022

Objet : Effacement des dettes

Madame, Monsieur,

suite à la commission de surendettement du 13 septembre 2022, cette dernière préconise l'effacement des dettes de Mme CANIVAL Annick dans le cadre de la mise en œuvre d'une procédure de rétablissement personnel.

Ainsi, je vous prie de bien vouloir émettre un mandat d'un montant de 68,00€ (compte 6542) visant à annuler les titres dus au SICTOM, et dont les références sont mentionnées dans le bordereau de situation.

Une délibération devra être produite à l'appui de ce mandat.

Vous trouverez également en pièce jointe un exemplaire de la décision rendue par la Commission de Surendettement.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Chef de Service Comptable
Jean Jacques PICOT



REÇU EN PREFECTURE

le 31/01/2023

Application agréée E-legalite.com

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ST YRIEIX LA PERCHE, le 26/12/2022

SGC SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
12 AV DU DOCTEUR LEMOYNE
87500 ST YRIEIX LA PERCHE

SGC SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
12 AV DU DOCTEUR LEMOYNE
87500 ST YRIEIX LA PERCHE

Affaire suivie par Mme Christelle VERCHER-ROSELLO
Téléphone : 05 55 08 36 37
Télécopie :
Mel: t087032@dgfip.finances.gouv.fr

MONSIEUR CANIVAL ANNICK
RDC
8 RUE DES BARRIS
87500 ST YRIEIX LA PERCHE

N/REF : 120108322621

BORDEREAU DE SITUATION

DES PRODUITS LOCAUX NON SOLDES DUS A LA TRESORERIE

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-après la situation de votre compte, arrêtée à la date du 26/12/2022.

Le montant total dû s'élève à 136 €.

REFERENCES			SITUATION COMPTABLE			
Exercice - N°piece/acte	Date	Objet	Sommes dues (Ppal et frais)	Recouvrements	Reste dû (Ppal et frais)	Dont frais restant dus
BC 21800 - SICTOM Sud Haute-Vienne						
2022-R-65- 712-1	03/05/2022	Titre 41 Rôle 65 REDEV.ENLEV.ORDURES MEN.	68,00		68,00	
2022- 32237703812-	27/06/2022	Lettre de relance standard			68,00	
Total 2022 - R-65-712			68,00	0,00	68,00	0,00
2022-R-107- 783-1	07/11/2022	Titre 70 Rôle 107 REDEV.ENLEV.ORDURES MEN.	68,00		68,00	
Total 2022 - R-107-783			68,00	0,00	68,00	0,00
Total 2022			136,00	0,00	136,00	0,00
Total BC 21800			136,00	0,00	136,00	
TOTAL GENERAL RESTANT DU					136,00	

DETAIL DES RECOUVREMENTS

Mode de règlement	Informations diverses	Date	Montant	Budget	Exercice/pièce
	Néant				

Le comptable public
PICOT Jean-Jacques

Page 2/2
REÇU EN PRÉFECTURE
le 31/01/2023

Application agréée E-legalite.com